

Inscriptions rentrée scolaire 2023-2024

Sont concernés tous les enfants nés en 2020

1^{ère} étape

Confirmer dès maintenant par mail la future inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024 auprès de l'école : ce.0281039c@ac-orleans-tours.fr Vous recevrez un mail de confirmation en retour (dans le cas contraire, contacter l'école le vendredi).

2^{ème} étape

Les pré-inscriptions obligatoires se dérouleront en mairie :

du vendredi 1^{er} avril au samedi 15 avril 2023 inclus.

Lors de ces pré-inscriptions, il vous sera demandé de rapporter ***la fiche de renseignements ci-jointe complétée (merci de surligner l'adresse mail à utiliser de préférence), le livret de famille, un justificatif de domicile et une photocopie du carnet de vaccinations de l'enfant.***

Les personnes domiciliées à Oulins devront se rendre en mairie d'Oulins, aux horaires d'ouverture :

- Les lundis, mardis, jeudis de 15h00 à 18h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00.

Les personnes domiciliées à La Chaussée d'Ivry devront se rendre en mairie de La Chaussée d'Ivry aux horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
- Les mardis et vendredis de 17h00 à 19h00.

3^{ème} étape

Les inscriptions à l'école primaire d'Oulins se dérouleront lors d'une réunion d'informations qui aura lieu à l'école d'Oulins :

le jeudi 11 mai 2023 à 18h00

L'équipe enseignante pourra à cette occasion vous expliquer le fonctionnement de l'école, répondre à vos questions, et vous faire visiter les locaux.

Les différents formulaires d'inscription à la cantine et au transport scolaire y seront disponibles. Lors de cette réunion, nous vous proposerons également une date pour accueillir votre enfant le temps d'une matinée, au mois de mai ou de juin (merci de vous munir de votre agenda).

A bientôt,

Mylène Hardy, directrice de l'école